

Charantonnay

Grand Prix cycliste: la sécurité reste une priorité pour les organisateurs

Rendez-vous dimanche 30 août à partir de 12 heures pour une nouvelle grande journée de cyclisme. En attendant, la sécurité est visée de près par les responsables.

A l'approche du Grand Prix cycliste de Charantonnay, la sécurité des coureurs, des bénévoles, des riverains et des automobilistes reste une priorité pour les organisateurs. Une course sur route nécessite une importante préparation. Samuel Lallemand, responsable des postes de signaleurs, Gilles Morel, chargé de la signalétique, et René Caballero, coordinateur de l'épreuve, ont effectué une reconnaissance complète du circuit afin d'identifier les différents points nécessitant une sécurisation particulière.

« Il est indispensable de bien connaître tous les emplacements qui demandent une vigilance accrue, explique Samuel Lallemand. Mon rôle est de coordonner les signaleurs, mis à disposition par l'association Team Vanel spécialisée dans la sécurisation des courses cyclistes, et d'intervenir en cas de difficulté rencontrée. »

« La signalétique constitue également un élément essentiel du dispositif, nous mettons en place toute la signalétique routière, mais également les élé-



René Caballero, Gilles Morel et Samuel Lallemand ont effectué une reconnaissance complète du circuit GPCC, afin d'identifier les différents points nécessitant une sécurisation particulière. Photo Bernard Guinet

ments spécifiques à la course, (flèches d'indication, banderoles de virage, dos d'âne, plots...) », précise Gilles Morel.

Pour René Caballero, l'objectif est de permettre une bonne cohabitation entre la course et les usagers de la route: « Avec du dialogue et de la compréhension, nous arrivons généralement à nous entendre avec les riverains et les automobilistes. »

Il rappelle toutefois l'incident survenu lors de la précédente édition, lorsqu'un signaleur avait été agressé. Une plainte avait été déposée et l'automobiliste doit comparaître au tribu-

nal début septembre.

Des arrêtés, consultables en mairie, réglementent la circulation et le stationnement pendant l'épreuve de 11 h 30 à 19 heures. La circulation devra se faire dans le sens de la course et sera soumise à restriction.

Le parcours de 8 km empruntera successivement le chemin du Bourdier, le chemin Neuf, le chemin des Vignes, le chemin des Allues, la boucle du Vernay et le chemin des Grenouilles, avant de rejoindre la route du Barroz puis la D53, avenue du Dauphiné. L'arrivée sera jugée avenue du Bourg.